

Bagnolet, le mercredi 20 septembre 2023



SNUTER-FSU  
22 rue Malmaison  
93170 Bagnolet  
contact@snuter-fsu.fr

**M. Stanislas Guérini,**  
*Ministre de la transformation et de la fonction publiques*  
101, rue de grenelle 75007 Paris

**Mme Dominique Faure**  
*Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales*  
20, avenue de Ségur - 75007 PARIS

**Objet : préavis de grève national pour la journée du 13 octobre 2023**

*Monsieur le Ministre, Madame la Ministre déléguée,*

Le passage en force de la réforme des retraites injuste et brutale imposée par le gouvernement n'a pas entamé notre détermination à porter nos revendications pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, pour la réduction du temps de travail et pour des services publics dotés de moyens à la hauteur des enjeux climatiques et sociaux de la période.

Pour la fonction publique, les mesures salariales annoncées en juin restent nettement insuffisantes face à l'inflation qui continue de progresser, au tassement des grilles et aux inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes. De plus, laisser l'octroi de la prime dite de pouvoir d'achat à la discrétion des employeurs territoriaux, alors qu'elle est automatique dans les autres versants de la fonction publique, est une marque de mépris inacceptable à l'égard des agents de la fonction publique territoriale.

Le choix d'une prime ponctuelle, et les propos du ministre de la Fonction publique annonçant le renforcement de l'individualisation du régime indemnitaire dans le cadre d'un projet de loi à venir, font craindre une nouvelle attaque sur le statut des fonctionnaires et des mesures qui ne répondent ni aux enjeux salariaux, ni aux objectifs de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. La « prime au mérite », c'est ne pas augmenter les salaires, et c'est recycler le slogan « travailler plus pour gagner plus » qui entraîne la concurrence entre agent.e.s, dégradant de ce fait la qualité du service public.

En outre, les coupes budgétaires annoncées dans le projet de loi de finance 2024 auront pour conséquence de nouveaux reculs des services publics alors que les besoins sociaux et environnementaux exigent un renforcement de l'intervention publique. Réduire les services publics, et donc laisser la main au secteur privé, ne peut qu'aggraver encore la situation des plus précaires et dégrader la situation de celles et ceux qui s'en sortent à peine. La FSU Territoriale ne peut accepter ce nouveau recul de la solidarité au détriment de la justice sociale et climatique. Dans la fonction publique territoriale, les bas salaires, la précarisation croissante des agents et le manque de moyens entraînent un sous-effectif chronique dans les collectivités, dégradant les conditions de travail des agent.es et la qualité du service rendu aux usager.es.

SNUTER-FSU  
22 rue Malmaison 93170 Bagnolet

☎ 01 41 63 27 59 - ✉ contact@snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr



La FSU Territoriale réaffirme ses revendications à l'occasion de la Journée européenne contre l'austérité, pour l'égalité entre les femmes et les hommes et pour les salaires portée par la Confédération européenne des syndicats :

- Abrogation de la réforme des retraites et retour à 60 ans comme âge légal de départ ;
- Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et indexation des minima sociaux, des pensions et du point d'indice sur l'inflation ;
- Révision des grilles indiciaires pour corriger le tassement des carrières et les inégalités femmes-hommes ;
- Un plan de titularisation pour résorber la précarité dans la fonction publique et des recrutements statutaires ;
- La réduction du temps de travail à 32 heures par semaine sans perte de salaire ;
- Des dotations aux services publics à la hauteur des enjeux sociaux et écologiques.

Aussi, la FSU Territoriale dépose un préavis de grève pour la journée du 13 octobre 2023 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble des agent-es de la fonction publique territoriale. Elle appelle les personnels territoriaux, titulaires et contractuel-les, à participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veillez accepter, monsieur le ministre, madame la ministre déléguée, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



Le co-secrétaire général  
Julien FONTE

